



CHAMPIONNAT DE FRANCE

Para natation adaptée

Du 12 au 15 mai 2022



Fédération
Française
du Sport
Adapté

Allier
Puy-De-Dôme

*Stade aquatique
Vichy Communauté*



©Geoffroy Wahlen



Sommaire

Mot d'accueil

Bienvenue à Bellerive-sur-Allier

Venir à Bellerive-sur-Allier

Comité d'organisation local

Programme prévisionnel

Informations générales

Précisions techniques

Demande de dérogation individuelle

Autorisation médicale

Fiche récapitulative

Plan d'accès

Liste des hébergements

Mot d'accueil



Le Comité bi-Départemental du Sport Adapté Allier/Puy-de-Dôme organise pour une nouvelle édition le Championnat de France de Para Natation Adaptée à Bellerive-Sur-Allier du jeudi 12 mai 2022 au dimanche 15 mai 2022.

Plus de 250 sportifs en situation de handicap mental et/ou psychique, 80 accompagnateurs ainsi qu'une cinquantaine de bénévoles et officiels sont attendus sur les installations sportives du Stade Aquatique de Vichy Communauté.

Cette manifestation d'envergure nationale mobilise l'ensemble de l'équipe du CDSA 03/63 qui, comme les précédentes éditions, fera preuve d'expertise et de savoir-faire dans l'organisation et le déroulement de ce championnat.

Un grand nombre d'associations sportives venant de toute la France seront accueillies. Pour cela, nous saluons l'ensemble des personnes investies auprès des sportifs, qui répondent présents à l'organisation de cette compétition et œuvrent au bon déroulement de cette-dernière. De part leur implication et leur dévouement, ils soutiennent ainsi nos actions en faveur du Sport Adapté, dont la Fédération Française du Sport Adapté est à l'origine depuis plus de 50 ans.

Nous remercions nos partenaires institutionnels (CPSF, le ministère des sports, le ministère de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports, la DRAJES Auvergne-Rhône-Alpes), nos partenaires locaux (conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes, conseil départemental de l'Allier, Vichy communauté, municipalités de Vichy et Bellerive-sur-Allier), ainsi que l'ensemble de nos sponsors pour l'aide au bon déroulement de ce Championnat.

Ce Championnat de France de Para Natation Adaptée 2022 se déroule à Bellerive-sur-Allier, au Stade Aquatique Vichy Communauté, sur un territoire attentif aux sportifs en situation de handicap. En effet, Vichy sera la ville d'accueil des Global Games Virtus 2023 (nouvelle édition après Brisbane en 2019).

Excellente compétition en territoire bourbonnais ! Sportivement vôtre.



Jacques ROUSSEL
Président du COL

Bienvenue à Bellerive-sur-Allier



La commune de Bellerive sur Allier, et plus particulièrement le stade aquatique de Vichy Communauté, vous accueille du jeudi 12 mai au dimanche 15 mai 2022 pour le championnat de France para natation adaptée. Le stade aquatique a ouvert ses portes en mars 2008 et perpétue la tradition sportive du territoire.

Bâtie sur les bords de l'Allier, la ville de Vichy est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO en tant que « Grande ville d'eau » depuis juillet 2021, ville connue pour ses sources depuis l'antiquité.

De nombreuses installations sportives sont déjà présentes au sein de la ville de Vichy, et nous comptons une nouvelle fois sur la mise à disposition de ce stade aquatique qui connaît un véritable succès populaire et sportif à hauteur de l'investissement assuré par l'agglomération.

De nombreuses compétitions sportives ont déjà eu lieu au sein du stade aquatique de Vichy (Championnats de France para natation adaptée 2018 et 2021), et dans cette continuité, Vichy et sa région accueilleront l'année prochaine les Global Games 2023, évènement majeur dans le monde sportif du handicap.



Venir à Bellerive-sur-Allier



Stade Aquatique Vichy Communauté

Chemin des Chabannes Basses

03700 BELLERIVE-SUR-ALLIER

En voiture

- Paris/Bellerive-sur-Allier = 407 km soit 3h52 de trajet. Autoroute A71
- Lyon/Bellerive-sur-Allier = 167 km soit 2h06 de trajet. Autoroute A72
- Bordeaux/Bellerive-sur-Allier = 417 km soit 04h03 de trajet. Autoroute A89
- Clermont-Ferrand/Bellerive-sur-Allier = 69 km soit 55 min de trajet

En train/TGV

- Paris/Vichy environ 4h00 de trajet
- Lyon/Vichy entre 2h00 et 4h00 de trajet
- Bordeaux/Vichy environ 7h30 de trajet
- Clermont-Ferrand/Bellerive-sur-Allier environ 35 minutes de trajet

Plusieurs liaisons quotidiennes avec Paris et avec Lyon, liaisons avec Nîmes, Béziers, Marseille, Bordeaux et Nantes.

En avion

- 45 minutes de l'aéroport international de Clermont-Ferrand/Aulnat
- 2 heures de l'aéroport de Lyon/Saint-Exupéry
- 1h30 d'Andrézieux-Bouthéon (Saint-Etienne)



Comité d'organisation local

Président du COL

Monsieur Jacques ROUSSEL

Président du Comité bi-départemental du Sport Adapté Allier/Puy-de-Dôme

FONCTION	CONTACT
Trésorière	Marie-France BASSOT
Secrétaire générale	Sylvie LUCAND
Commission Coordination / Logistique	Marina CHASSAGNOL
Commission Sportive	Marina CHASSAGNOL
Commission Médicale	Louann FIALON
Commission Restauration	Marina CHASSAGNOL
Commission Partenariats / Hébergement	Louann FIALON
Commission Communication	Louann FIALON
Commission Animation / Bénévolat	Marina CHASSAGNOL
Commission Développement Durable	Louann FIALON

Cadre Technique National para natation adaptée	Aurélie CHARASSE aurelie.charasse@sportadapte.fr
Délégué Technique Fédéral du championnat	Carole SAINDEFF carole.saindeff@sportadapte.fr
Commission Sportive Nationale para natation adaptée	Bertrand SEBIRE bertrand.sebire@sportadapte.fr



COL France para natation adaptée 2022
Comité bi-départemental du Sport Adapté
Allier/Puy-de-Dôme – Marina CHASSAGNOL

15 bis rue du pré la Reine
 63000 Clermont-Ferrand

06 33 16 01 84 – colnatation2022@gmail.com

Programme prévisionnel

Jeudi 12 mai 2022

09h00 - 19h00	Accueil des délégations au Stade Aquatique Vichy Communauté
11h00 - 11h45	Réunion technique au Stade Aquatique
12h00 - 13h30	Repas à la cafétéria CORA
13h45 - 14h45	Échauffement au Stade Aquatique
14h45	Ouverture de la chambre d'appel au Stade Aquatique
15h00	Compétition et podiums au Stade Aquatique
À partir de 19h00	Repas à la cafétéria CORA
20h00 - 20h45	Réunion technique des entraîneurs au Stade Aquatique

Vendredi 13 mai 2022

07h45 - 08h45	Échauffement au Stade Aquatique
08h45	Ouverture de la chambre d'appel au Stade Aquatique
09h00	Compétition et podiums au Stade Aquatique
12h00 - 13h30	Repas à la cafétéria CORA
13h30 - 14h15	Échauffement au Stade Aquatique
14h30	Compétition et podiums au Stade Aquatique
À partir de 19h00	Repas à la cafétéria CORA

Samedi 14 mai 2022

07h45 - 08h45	Échauffement au Stade Aquatique
08h45	Ouverture de la chambre d'appel au Stade Aquatique
09h00	Compétition et podiums au Stade Aquatique
12h00 - 13h30	Repas à la cafétéria CORA
13h30 - 14h15	Échauffement au Stade Aquatique
14h30	Compétition et podiums au Stade Aquatique
20h00	Soirée de gala lieu à confirmer

Dimanche 15 mai 2022

07h45 - 08h45	Échauffement au Stade Aquatique
08h45	Ouverture de la chambre d'appel au Stade Aquatique
09h00	Compétition et podiums au Stade Aquatique
11h30	Coupe de France des régions au Stade Aquatique
12h30	Podium de la coupe de France des régions au Stade Aquatique
11h30 - 12h30	Remise des récompenses et cérémonie de clôture au Stade Aquatique
11h30 - 13h30	Mise à disposition des plateaux repas au Stade Aquatique
13h00	Fin du championnat

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le [vendredi 8 avril 2022.](#)

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Jeudi 12 mai 2022 de 09h00 à 19h00
Stade Aquatique Vichy Communauté
Chemin des Chabannes Basses, 03700 Bellerive-sur-Allier

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique de la para natation adaptée en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis de **12h00 à 13h30 pour les repas du midi et à partir de 19h00 pour les repas du soir.**

Ils auront lieu à la :

Cafétéria de CORA
Allée des Ailes, 03200 Vichy

La soirée de gala du samedi soir aura lieu :

Samedi 14 mai 2022 à 20h00

Le lieu est à confirmer

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués :

Dimanche 15 mai 2022 de 11h30 à 13h30

Stade Aquatique Vichy Communauté

Chemin des Chabannes Basses, 03700 Bellerive-sur-Allier

Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement **para natation adaptée** FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN para natation adaptée

Modalités d'inscription

Le championnat de France **para natation adaptée** relève du règlement **para natation adaptée** FFSA. **Peuvent participer au championnat de France para natation adaptée FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2021/2022 avec mention de la classe.**

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au championnat de France, la fiche d'inscription individuelle doit être validée par le président de la ligue régionale et le président du comité départemental Sport Adapté de votre territoire.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription

Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir page 15 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

Le référent championnat de France de la CSN **para natation adaptée** FFSA en charge de la partie informatique – **Patrick ROUGER** – cfsa2022.natation@outlook.fr – doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le vendredi 8 avril 2022**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **vendredi 8 avril 2022**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunions techniques

Deux réunions d'information animées par le référent championnat de France de la CSN para natation adaptée – Bertrand SEBIRE – et le Cadre Technique National de la discipline – Aurélie CHARASSE – sont programmées le :

Jeudi 12 mai 2022 de 11h00 à 11h45 et de 20h00 à 20h45
Stade Aquatique Vichy Communauté
Chemin des Chabannes Basses, 03700 Bellerive-sur-Allier

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à cfsa2022.natation@outlook.fr.

Échauffement et compétition

Les échauffements ne pourront pas se faire avec des plaquettes et des palmes.

Programme prévisionnel des épreuves :

Jeudi après-midi		Vendredi matin	Vendredi après-midi
400m nage libre (CD)		100m style brasse (AB)	200m nage libre (CD)
200m combiné (BC)		100m style brasse (BC)	200m nage libre (BC)
200m dos (CD)		100m brasse (CD)	50m style brasse (AB)
200m dos (BC)		50m nage libre (AB)	50m brasse (CD)
200m 4 nages (CD)		50m nage libre (BC)	50m style brasse (BC)
200m nage libre (AB)		50m nage libre (CD)	400m 4 nages (CD)
100m papillon (BC)		100m style crawl dos (BC)	50m nage libre (AB) finale
800m nage libre (CD)		100m papillon (CD)	50m nage libre (BC) finale
1500m nage libre (CD)		50m style dos (AB)	50m nage libre (CD) finale
		50m dos (BC)	100m style brasse (AB) finale
		50m dos (CD)	100m style brasse (BC) finale
			100m brasse (CD) finale
Finale directe	Série	Finale	

Samedi matin		Samedi après-midi	Vendredi après-midi
100m nage libre (CD)		100m style crawl dos (BC) finale	100m nage libre (CD) finale
100m nage libre (AB)		100m papillon (CD) finale	100m nage libre (AB) finale
100m nage libre (BC)		50m style dos (AB) finale	100m nage libre (BC) finale
50m papillon (CD)		50m dos (BC) finale	100m dos (CD) finale
50m style papillon (AB)		50m dos (CD) finale	100m style dos (AB) finale
50m papillon (BC)		200m nage libre (BC) finale	100m dos (BC) finale
100m dos (CD)		200m nage libre (CD) finale	
100m style dos (AB)		50m style brasse (AB) finale	Coupe de France des régions
100m dos (BC)		50m brasse (CD) finale	
200m papillon (CD)		50m style brasse (BC) finale	
200m papillon (BC)		50m papillon (CD) finale	
200m brasse (CD)			
Finale directe	Série	Finale	

Équipements sportifs

Toute combinaison devra être officielle (avec QR code FINA)

Classe AB : en raison des grilles du support pour les plaques de chronométrage, l'aménagement du bassin ne permet pas un départ au bord de ce dernier. Des estrades de dimensions de 2mx1m et d'une hauteur de 40cm au-dessus de la surface de l'eau seront donc aménagées entre chaque plot de départ afin d'amener une surface de stabilité optimale pour les nageurs ne pouvant partir du plot.

Catégories d'âge

Catégories	Séniors (21 ans et plus)	Vétérans (Plus de 40 ans)
2021-2022	Nés entre 1982 et 2000	Nés en 1981 et avant

Aucun surclassement n'est possible sur ce championnat.

En fonction de leurs résultats au championnat de France para natation adaptée SAJ 2022, des sportifs des catégories -18 ans et -21 ans pourront s'inscrire au championnat de France adultes (cf. règlements para natation adaptée FFSA).

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transférera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) M./M^{me} **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M^{me} participe au championnat de France **para natation adaptée** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e)

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du championnat de France **para natation adaptée** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le

Signature

Je soussigné(e)

représentant légal de, agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France **para natation adaptée** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le

Signature

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Marina CHASSAGNOL – COL France para natation adaptée 2022

15 bis Rue du Pré La Reine, 63000 Clermont-Ferrand

06 33 16 01 84 – colnatation2022@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le vendredi 8 avril 2022 :

- La fiche association
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La/Les fiche(s) d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- La fiche d'autorisation médicale

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

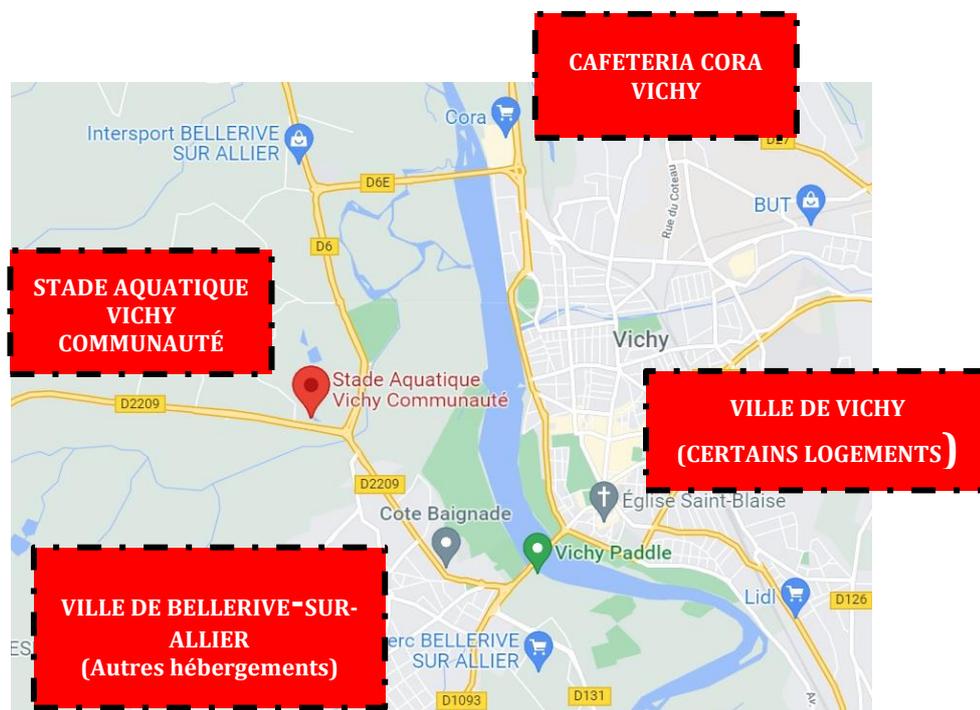
Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès

Stade Aquatique Vichy Communauté
Chemin des Chabannes Basses,
03700 BELLERIVE-SUR-ALLIER



Liste des hébergements

Nom	Coordonnées	Tarifs	Kilomètres de la compétition
	Première Classe Vichy - Bellerive Sur Allier Impasse De La Rue Du Golf, 03700 Bellerive-sur-Allier 04 70 59 99 75 vichy@premiereclasse.fr	<ul style="list-style-type: none"> Chambre triple (1 lit double et un lit simple) : 45€ Chambre simple (1 lit double) : 45€ 	1,4 km à pied 1,7 km en voiture
	Brit Hôtel Confort Le Parc Vichy Rue de la Grange Aux Grains, 03700 Bellerive-sur-Allier 04 70 58 81 81 vichy@brithotel.fr	<ul style="list-style-type: none"> Chambre double (1 lit double) : 76€ Chambre triple (1 lit double et un lit simple) : 96€ Studio familial 4 pers. (1 lit double et 2 lits simples) : 116€ 	2,5 km à pied 2,8 km en voiture
	Ibis Budget Vichy 145 Avenue de Vichy, 03700 Bellerive-sur-Allier 08 92 68 32 20 http://ibis-budget-vichy.auvergnethotels.com/fr/	<ul style="list-style-type: none"> Chambre triple (1 lit double et un lit simple) : 53€ Chambre double (1 lit double) : 53€ 	0,5 km à pied
	Campanile Vichy 74 Avenue de Vichy, 03700 Bellerive-sur-Allier 04 70 59 32 33 https://vichy-bellerive-sur-allier.campanile.com/fr-fr/	<ul style="list-style-type: none"> Chambre double (1 lit double) : 67€ Chambre standard (1 lit double et 2 lits simples) : 76 € 	1,2 km à pied
	Hôtel Ibis Vichy 1 Avenue Victoria, 03200 Vichy ibis Vichy, Vichy – Tarifs 2022 (booking.com)	<ul style="list-style-type: none"> Chambre double (1 lit double) : 62 € Chambre 2 lits doubles : 109 € 	3,5 km à pied 3,7 km en voiture
	Camping Beau Rivage Rue Claude Decloitre 03700 Bellerive-sur-Allier http://www.camping-beaurivage.com	<ul style="list-style-type: none"> Mobil-home de 4 personnes pour 3 nuits : tarif 213€ (soit 17,75€/nuit/personne) Mobil-home de 2 personnes pour 3 nuits : tarif 147€ (soit 24,50€/nuit/personne) 	3,3 km à pied 3,9 km en voiture
	Camping les Acacias Rue Claude Decloitre 03700 Bellerive-sur-Allier 04 70 32 36 22 https://www.camping-acacias.com/	<ul style="list-style-type: none"> Mobil-home de 4 personnes pour 3 nuits : tarif 188€ (soit 16€/nuit/personne) Mobil-home de 4 personnes pour 3 nuits : tarif 215€ (soit 18€/nuit/personne) 	3,3 km à pied 3,9 km en voiture

D'autres hébergements sont disponibles sur le site de l'office de tourisme de la ville de Vichy à l'adresse suivante : www.vichy-destinations.fr/guide-touristique-vichy/hebergements/



Partenaires institutionnels



Partenaire principal FFSA



Partenaires locaux

